

Rapport sur les résultats ministériels 2020-2021

**Agence de promotion économique du
Canada atlantique**

L'honorable Ginette Petitpas Taylor
Ministre des Langues officielles et ministre
responsable de l'Agence de promotion
économique du Canada atlantique

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, 2021.

N° de catalogue : AC2-9F-PDF

ISSN : 2560-9890

Table des matières

De la part de la ministre	1
Coup d'œil sur les résultats.....	3
Résultats : ce que nous avons accompli.....	7
Responsabilité essentielle : développement économique au Canada atlantique.....	7
Services internes.....	19
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines.....	22
Dépenses réelles.....	22
Ressources humaines réelles.....	27
Dépenses par crédit voté.....	27
Dépenses et activités du gouvernement du Canada.....	27
États financiers et faits saillants des états financiers.....	27
Renseignements ministériels.....	30
Profil organisationnel.....	30
Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons.....	30
Contexte opérationnel.....	30
Cadre de présentation de rapports.....	31
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes.....	31
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	32
Dépenses fiscales fédérales.....	32
Coordonnées de l'organisation.....	32
Annexe : définitions.....	34
Notes en fin d'ouvrage.....	38

De la part de la ministre

Je suis heureuse de présenter le Rapport sur les résultats ministériels 2020-2021 de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA).

Au cours d'une année marquée par l'incertitude et l'évolution rapide des priorités en raison de la pandémie mondiale de COVID-19, le gouvernement du Canada est demeuré résolu à poursuivre ses efforts pour répondre aux besoins changeants de la population et de l'économie canadiennes.

Au Canada atlantique, ces efforts comprennent un certain nombre de contributions remarquables de la part de l'APECA.

Les mesures d'aide d'urgence prises par l'Agence par l'intermédiaire du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 ont aidé les entreprises et les collectivités à faire face aux répercussions économiques de la pandémie. L'Agence a dépensé plus de 206 millions de dollars dans le cadre du Fonds d'aide et de relance régionale, ainsi que plus de 31 millions de dollars par l'intermédiaire du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer, afin de soutenir les secteurs vulnérables de l'économie en cette période d'incertitude sans précédent. De plus, l'Agence a lancé l'Initiative du transport aérien régional, qui aide les services aériens régionaux à se remettre des difficultés causées par la pandémie à mesure que le Canada se rétablit.

En outre, l'APECA a administré le Fonds pour l'écosystème du Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires afin de permettre aux organismes à but non lucratif dirigés par des membres des communautés noires au Canada atlantique de mettre sur pied ou d'augmenter des services à l'intention des entrepreneurs noirs, et elle a continué d'offrir ses programmes courants en vue de favoriser l'innovation, le commerce et la croissance, notamment :

- le Programme de croissance économique régionale par l'innovation de l'APECA a continué d'aider les entreprises à innover, à prendre de l'expansion et à améliorer leur productivité, en particulier en adoptant la technologie numérique afin de devenir plus agiles, résilientes et concurrentielles;
- dans le cadre de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, l'APECA a dépensé près de trois millions de dollars pour aider les entrepreneures à faire croître leur entreprise et pour aider des organismes tiers sans but lucratif à leur offrir du soutien;
- le Service de croissance accélérée de l'APECA a dépensé 20,9 millions de dollars pour appuyer 75 projets de croissance dirigés par des clients;
- dans le cadre de la Stratégie de croissance du commerce et des investissements en Atlantique, l'APECA et les quatre gouvernements provinciaux de la région de l'Atlantique ont facilité la réalisation de 24 projets en dépensant plus de huit millions de dollars afin de soutenir la croissance des exportations dans dix secteurs stratégiques;
- l'APECA a dépensé plus de 2,5 millions de dollars par l'intermédiaire du Fonds pour les expériences canadiennes afin de soutenir 40 projets visant à répondre aux besoins du secteur du tourisme au Canada atlantique.



L'Agence a dépensé plus de 171 millions de dollars pour la réalisation de 772 projets conçus de manière à aider les collectivités de la région de l'Atlantique à croître et à devenir plus diversifiées sur le plan économique. De plus, à l'appui de la réconciliation, l'APECA a dépensé 16,7 millions de dollars dans 114 projets qui ont fait progresser les priorités économiques des Autochtones.

Grâce à toutes ces initiatives et à d'autres encore, nous respectons toujours notre engagement à favoriser une économie dynamique et en croissance qui crée des emplois, des possibilités et une meilleure qualité de vie pour tous les Canadiens et Canadiennes, y compris ceux et celles qui sont issus de divers milieux, comme les femmes, les Autochtones, les Canadiennes et Canadiens racisés, les personnes en situation de handicap et les groupes LGBTQ+.

Je vous invite à lire le présent rapport pour en apprendre davantage sur la façon dont l'APECA travaille afin de favoriser une économie dynamique, en croissance et inclusive qui crée des emplois, des possibilités et une meilleure qualité de vie pour tous les gens du Canada atlantique.

Coup d'œil sur les résultats

Dépenses réelles totales en 2020-2021 ¹	Équivalents temps plein réels en 2020-2021
575 045 616 \$	584

En 2020-2021, la pandémie mondiale de COVID-19 a entraîné des difficultés comme n'en a jamais connues l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) au cours des 33 années qu'elle a collaboré avec des entrepreneurs et des chefs d'entreprise pour renforcer et diversifier l'économie du Canada atlantique. L'Agence a été au premier plan de l'intervention économique du gouvernement du Canada pour répondre à la COVID-19 au Canada atlantique : elle a lancé des programmes d'aide d'urgence à une échelle sans précédent tout en appuyant l'engagement du gouvernement du Canada à créer plus d'un million d'emplois afin de rétablir l'emploi aux niveaux antérieurs à la pandémie. En 2020-2021, l'APECA a presque doublé son budget de subventions et de contributions pour mettre en œuvre des programmes et des projets visant à maintenir la vigueur du Canada atlantique. On estime que cela a aidé à créer ou à maintenir plus de 16 500 emplois² grâce à une somme de 496,2 millions de dollars versée dans 2 797 projets. Cela comprend plus de 260 millions de dollars en soutien lié à la COVID-19 accordé à plus de 800 projets s'inscrivant dans l'ensemble des programmes de l'Agence. L'Agence a travaillé avec les entreprises, les collectivités, les intervenants, les ministères fédéraux et les quatre gouvernements provinciaux du Canada atlantique pour surveiller et analyser les répercussions régionales, élaborer des solutions adaptées en matière de politiques et de programmes et protéger l'économie.

En 2020-2021, les agences de développement régional (ADR), y compris l'APECA, ont lancé et mis en œuvre le [Fonds d'aide et de relance régionale](#)ⁱ (FARR) afin d'offrir un soutien supplémentaire aux entreprises et aux collectivités pour leur permettre de faire face à la pandémie et de se relever. Depuis le lancement du FARR en avril 2020, les six ADR et près de 270 organismes de développement des collectivités ont versé plus de 1,7 milliard de dollars à près de 23 700 entreprises et organismes, contribuant ainsi à préserver plus de 188 000 emplois partout au pays. En plus du FARR, l'APECA a versé le [Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer](#)ⁱⁱ (FCSPM) du ministère des Pêches et des Océans au Canada atlantique. Cette enveloppe régionale s'élevait à 42,7 millions de dollars en 2020-2021³. De plus l'APECA a lancé [l'Initiative du transport aérien régional](#)ⁱⁱⁱ (ITAR) dont l'enveloppe régionale était de 10 million de dollars en 2020-2021 des 41,2 millions de dollars sur deux ans⁴ et a géré l'enveloppe régionale de 270,000 dollars des 2,6 millions de dollars sur quatre ans versés dans le cadre du Fonds pour l'écosystème du Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires. Cela s'ajoute aux programmes habituels, y compris le Programme de croissance économique régionale par l'innovation et son Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon et le Fonds pour les expériences canadiennes. L'APECA s'est concentrée sur des priorités qui sont essentielles à la croissance économique durable du Canada atlantique, comme la fabrication de pointe, la

¹ Dépenses totales pour 2020-2021, y compris les dépenses de fonctionnement et d'entretien.

² Autodéclarés par les clients et rajustés par l'APECA. La définition d'un emploi maintenu ou créé est un emploi qui aurait été perdu ou qui n'aurait pas été créé sans l'appui de l'APECA.

³ Ce montant comprend 6,85 million de dollars de l'allocation du FCSPM reporté à 2021-2022.

⁴ L'allocation du ITAR pour 2020-2021 sera reportée 2021-2022.

croissance propre, les sciences de la vie, l'alimentation, le tourisme, les compétences, le développement économique autochtone, les océans, les écosystèmes d'innovation et l'immigration. Les investissements ont favorisé l'inclusion et ont touché tous les groupes d'habitants du Canada atlantique dans l'économie de toutes les régions. Les programmes de l'APECA ont été mis en œuvre de façon inclusive afin d'assurer le soutien des groupes sous-représentés, y compris les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Parmi les activités, mentionnons les suivantes :

Entreprises – Pour atténuer les perturbations causées par la COVID-19, l'APECA a aidé les entreprises à s'adapter et à relever les nouveaux défis en répondant aux exigences en matière de sécurité, en augmentant les capacités de commerce électronique, en misant sur les forces des secteurs clés et en changeant rapidement de stratégie pour trouver de nouveaux débouchés qui réduisent le plus possible les perturbations à long terme des exportations. À titre d'exception, l'Agence a également fourni les liquidités nécessaires pour répondre aux pressions créées par la pandémie. L'Agence a dépensé 243,1 millions de dollars pour 1 618 projets appuyant la création de produits et de services, l'adoption et l'adaptation de technologies de pointe, ainsi que l'acquisition de compétences et d'une connaissance du marché. Elle a soutenu les plans de croissance axés sur les entreprises dans le cadre du Service de croissance accélérée, a collaboré avec des partenaires fédéraux et provinciaux pour mettre en œuvre la Stratégie de croissance du commerce et des investissements en Atlantique, et a aidé les exploitants d'entreprises touristiques durement touchés.

- Grâce au soutien de l'APECA, la Labrador Fishermen's Union Shrimp Company Limited, une entreprise autochtone de Terre-Neuve-et-Labrador, a mis en œuvre des mesures de santé et de sécurité, a fait l'acquisition de nouvel équipement de transformation du poisson pour automatiser les opérations et a amélioré son entreposage frigorifique.
- L'APECA a permis aux associations touristiques régionales de l'Île-du-Prince-Édouard de s'adapter au ralentissement sans précédent du tourisme mondial causé par la COVID-19, en repérant rapidement les exploitants dans le besoin et en leur offrant du soutien pour les aider à accueillir les touristes en toute sécurité au moment de la reprise de la demande de voyages.

Technologies – L'APECA a dépensé 78,3 millions de dollars dans 388 projets afin de soutenir la mise au point et la commercialisation de technologies novatrices, y compris des technologies de pointe et propres. Durant la pandémie de COVID-19, cela a aidé les entreprises et les organismes locaux à mettre au point une technologie numérique pour protéger ou améliorer la productivité, la résilience et la compétitivité mondiale. L'Agence a favorisé les partenariats et la collaboration entre le secteur privé ainsi que les organismes de recherche et de soutien aux entreprises. Elle a également soutenu les accélérateurs et les incubateurs d'entreprises de la région afin de combler les lacunes en matière d'appui aux jeunes entreprises. Le soutien de l'APECA en matière de technologie a permis les réalisations suivantes :

- Le programme Digital Boost de TechImpact, établi au Nouveau-Brunswick, a tiré parti de solides partenariats pour accélérer la transformation numérique des entreprises dans la foulée de la COVID-19.
- La société Nexus Robotics de la Nouvelle-Écosse a perfectionné sa technologie intelligente de désherbage agricole robotisée en procédant à des essais sur le terrain, en effectuant d'autres travaux de recherche-développement (R-D), en concevant des procédés de fabrication et en menant des activités pour commercialiser cette technologie.

Collectivités – L’APECA a favorisé la croissance inclusive en dépensant 171,4 millions de dollars dans 772 projets visant à développer et à diversifier les collectivités. L’Agence a aidé à attirer et à maintenir en poste des talents du monde entier, a soutenu des investissements stratégiques pour aider les collectivités à s’adapter à l’évolution de la situation économique, et a collaboré avec les gouvernements, les entreprises et les intervenants des collectivités afin de stimuler la croissance économique des collectivités autochtones. Durant la pandémie de COVID-19, les investissements de l’APECA et des Corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC) ont contribué à atténuer les répercussions de la pandémie, surtout dans les collectivités rurales et éloignées dont les économies sont petites et intimement liées les unes aux autres et qui dépendent souvent d’une seule industrie (p. ex. les commerces de rue principale comptent sur un employeur local important touché par la COVID-19). L’APECA a également dépensé 15,7 millions de dollars pour aider les entreprises détenues ou dirigées par des femmes entrepreneures à croître.

- Grâce à l’appui de l’APECA, la Nova Scotia Native Women’s Association a fourni un soutien technique aux femmes entrepreneures autochtones pour leur permettre d’accéder au marché; celles-ci ont remplacé leurs lieux traditionnels de vente comme les pow-wows et les mawiomi, qui ne pouvaient avoir lieu en raison de la pandémie, par la vente en ligne et le commerce électronique.
- L’aide de l’APECA a permis à l’initiative panatlantique Femmes en affaires de lancer un programme visant à améliorer l’accès aux consultants afin de permettre aux entreprises appartenant à des femmes de composer avec les perturbations de la COVID-19.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats accomplis de l’APECA, consulter la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Résultats : ce que nous avons accompli

Responsabilité essentielle : développement économique au Canada atlantique

Description

Soutenir la croissance économique, la création de richesse et la prospérité économique au Canada atlantique en misant sur la croissance propre et inclusive et sur les avantages concurrentiels régionaux. Favoriser la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) en leur offrant une aide financière directe ou indirecte par l'intermédiaire d'organismes de soutien aux entreprises. Les PME deviennent plus novatrices lorsqu'elles adoptent de nouvelles technologies et de nouveaux procédés et lorsqu'elles explorent de nouvelles possibilités d'expansion et de diversification des marchés afin de faire concurrence et de réussir sur le marché mondial.

Résultats

En 2020-2021, l'Agence a rapidement aidé les entreprises et les organismes de soutien aux entreprises à trouver de nouvelles façons d'exercer leurs activités dans un environnement numérique et perturbé en raison des restrictions liées à la COVID-19. Les mesures d'aide liées à la COVID-19 ont presque doublé le budget de subventions et de contributions de l'APECA, qui est passé de 275 millions de dollars à 514 millions de dollars, ce qui lui a permis de soutenir et d'orienter de nombreuses entreprises pour qu'elles soient en mesure de s'adapter afin de rester ouvertes, notamment par l'automatisation des procédés et la numérisation des opérations. En passant à des activités en ligne, en élaborant de nouvelles offres de produits et de services et en mettant en œuvre de nouveaux outils, stratégies et ressources de marketing numérique, de nombreuses PME ont été en mesure de maintenir ou d'accroître leurs revenus et d'accéder à de nouveaux marchés tout en gardant leurs employés. Par exemple, l'APECA a directement aidé plus de 500 entreprises à conserver environ 6 200 emplois au Canada atlantique grâce au FARR. Jumelée au soutien versé par l'Association atlantique des CBDC, l'aide du FARR a permis à plus de 2 650 entreprises et organismes de conserver au-delà de 12 000 emplois.

L'Agence a excellé dans l'exécution de programmes temporaires et réguliers en temps opportun et de façon efficace, en faisant preuve de souplesse pour répondre aux besoins changeants des entreprises face aux effets de la pandémie. Elle l'a fait en collaboration avec plusieurs ministères fédéraux, y compris d'autres agences de développement régional et le portefeuille d'ISDE, les gouvernements provinciaux et les intervenants du milieu de la conception et de l'exécution des programmes. Afin de mieux comprendre les besoins des entreprises, l'Agence a mobilisé activement les entreprises, les intervenants communautaires et les organismes de soutien de la région de l'Atlantique, comme la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, les chambres de commerce, le Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick, le Conseil économique des provinces de l'Atlantique, les associations de développement du centre-ville, les CBDC et d'autres associations commerciales.

En 2020-2021, l'Agence a dépensé un total de 496,2 millions de dollars dans 2 797 projets. Cela comprend l'exécution de programmes permanents comme le [Programme de croissance économique régionale par l'innovation^{IV}](#) (CERI) au Canada atlantique afin d'aider les entreprises de divers secteurs à accroître leur capacité, à embaucher plus de gens et à acquérir de nouvelles technologies spécialisées pour améliorer leur productivité. L'APECA a également mis en œuvre des programmes d'aide temporaire comme la partie atlantique du FARR de plus de 1,7 milliard de dollars du Gouvernement du Canada, représentant 535 projets d'une valeur de 206,2 millions de dollars en dépenses de l'Agence au Canada atlantique. En plus, l'APECA a livré la composante atlantique du FCSPM correspondant à un total de 31,7 millions de dollars dépensé dans 126 projets dans la région. L'APECA a aussi lancé l'ITAR et le Fonds pour l'écosystème du Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires.

Les investissements dans les projets ont ciblé des secteurs stratégiques comme la fabrication et la transformation, les fruits de mer et l'aquaculture, le tourisme et les industries culturelles, les technologies de l'information et des communications et les océans. Les efforts déployés ont consisté à promouvoir la fabrication de pointe, la transformation numérique, l'écosystème des entreprises en démarrage et les exportations comme facteurs de compétitivité. L'Agence a mis l'accent sur le développement économique des Autochtones et a appuyé une main-d'œuvre qualifiée par le recours à l'immigration. Pendant la pandémie de COVID-19, l'Agence a dû repenser ses programmes de soutien pour relever des défis sans précédent affrontés par des entreprises de la région. Dans ces circonstances exceptionnelles, l'APECA a offert un soutien aux liquidités, a arrêté les remboursements et a appuyé de nouveaux secteurs et territoires dans les régions urbaines et rurales. Par exemple, les employés de l'APECA ont travaillé en étroite collaboration avec des organismes de santé pour obtenir du matériel médical et de l'équipement de protection individuelle essentiels aux fins d'utilisation par le secteur des soins de santé et le secteur industriel au début de la pandémie. L'APECA a servi de catalyseur au développement économique et de rassembleur de partenaires pour agir de façon concertée. Elle a joué un rôle d'orientation afin d'améliorer l'accès aux investissements fédéraux pour les entreprises et les collectivités de la région de l'Atlantique.

Le travail de l'Agence s'est déroulé conformément aux engagements énoncés dans la lettre de mandat de la ministre à savoir d'offrir des programmes économiques régionaux qui tiennent compte des occasions et des défis propres au Canada atlantique, notamment en agissant en tant que ressource fiable pour les entreprises et les collectivités. Les efforts ont permis de mettre en place des mesures sectorielles pour les industries durement touchées, notamment le tourisme, et ont fait progresser l'initiative de la boucle de l'Atlantique qui appuie les objectifs de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique. Cela a contribué à l'objectif global du gouvernement du Canada qui est de créer plus d'un million d'emplois et de rétablir l'emploi aux niveaux d'avant la pandémie en tirant parti de l'expertise unique de l'APECA.

Les entreprises sont innovantes et en croissance au Canada atlantique

En 2020-2021, l'APECA a aidé des entreprises à divers stades de développement à accélérer leur croissance, à se développer ainsi qu'à améliorer leur productivité et leur compétitivité sur les marchés nationaux et mondiaux. Les entreprises appuyées par les programmes de l'APECA ont signalé une croissance des revenus, légèrement supérieure à l'objectif fixé de 8 p. 100, à un taux

moyen de 8,2 p. 100 en 2019-2020⁵. En collaboration avec des partenaires fédéraux et provinciaux, l'Agence a ciblé un soutien stratégique pour quinze entreprises à fort potentiel de croissance dans le cadre du Service de croissance accélérée au cours de l'année; en tout, il y a 111 entreprises du Canada atlantique inscrites au Service et 195 projets depuis 2017. Ces efforts ont aidé à soutenir les 590 entreprises à forte croissance de la région en 2018⁶.

Il était essentiel de placer les entreprises dans une position favorable en vue de tirer parti des occasions dans le secteur mondial des océans, et l'APECA a collaboré avec des partenaires pour augmenter le plus possible les avantages économiques liés à l'économie bleue tout en veillant à la durabilité à long terme. L'APECA a contribué au développement de la nouvelle Stratégie de l'économie bleue et à la supergrappe de l'économie océanique en appuyant les secteurs liés aux océans et les PME qui exercent leurs activités dans ces secteurs, les régions côtières et les collectivités autochtones.

La COVID-19 a entraîné de grandes difficultés pour les chaînes d'approvisionnement mondiales et les marchés d'exportation. Au cours de l'exercice 2020-2021, l'APECA a dépensé 8,8 millions de dollars dans des initiatives liées au commerce et à l'investissement visant à aider les entreprises à surmonter ces difficultés et à développer des marchés nouveaux et existants, notamment en appuyant les outils de préparation à l'exportation, l'adaptation aux salons professionnels virtuels pour favoriser des relations commerciales, ainsi que l'attraction d'investissements étrangers directs vers des sites de développement de haute qualité partout dans la région. Certaines de ces initiatives ont été appuyées dans le cadre de l'Accord sur la croissance du commerce et des investissements en Atlantique, dans le cadre duquel l'Agence et les quatre provinces de l'Atlantique ont dépensé près de 1,9 million de dollars dans 17 projets visant à stimuler la croissance des exportations dans dix secteurs stratégiques. Ces initiatives de collaboration ont répondu aux besoins des secteurs durement touchés par la COVID-19 et ont soutenu la transition des PME vers le commerce électronique, la présence virtuelle et l'accès à de nouveaux marchés comme l'Union européenne. Par exemple, l'Accord a permis d'appuyer un projet visant à accroître la capacité de commerce électronique et de marketing en ligne des entreprises du Canada atlantique dans de multiples secteurs ayant des intérêts dans les marchés européens, asiatiques (Japon, Corée du Sud et Asie du Sud-Est) et mexicains. Les exportations du Canada atlantique ont chuté de 16,6 p. 100, passant de 28,7 milliards de dollars en 2019 à 23,9 milliards de dollars en 2020, une baisse plus importante que la moyenne nationale de 11,5 p. 100, en raison d'une baisse de la demande mondiale de biens du Canada atlantique, comme les fruits de mer. Malgré cette baisse, les niveaux d'exportation du Canada atlantique en 2020 sont demeurés sur la bonne voie, conformément à l'objectif de 24 milliards de dollars fixé par l'Agence, qui tenait compte des répercussions de la pandémie⁷.

Les restrictions liées à la pandémie ont eu un impact dévastateur sur l'industrie du tourisme canadienne – les emplois, les entreprises et les collectivités – et la reprise complète devrait prendre de trois à cinq ans. En reconnaissance des impacts disproportionnels de la pandémie sur le secteur, les exploitants d'entreprises touristiques ont reçu une aide en liquidité fort nécessaire

⁵ Une moyenne sur cinq ans est utilisée pour calculer la croissance des revenus. Pour l'exercice 2019-2020, la période de 2014 à 2019 est utilisée, mais l'année 2018 est exclue parce que les données n'étaient pas disponibles.

⁶ Statistique Canada.

⁷ Statistique Canada, Commerce des biens selon les caractéristiques des exportateurs (tableau 12-10-0098-01).

par l'entremise du FARR, duquel vingt-cinq pour cent ont été réservés pour le secteur touristique. L'APECA a également travaillé avec les quatre gouvernements provinciaux du Canada atlantique pour appuyer le secteur du tourisme régional dans le cadre de l'Initiative d'aide au tourisme dans la région de l'Atlantique d'une valeur de 4,5 millions de dollars. De plus, l'Agence a dépensé 2,5 millions de dollars pour appuyer 40 projets visant à répondre aux besoins du secteur du tourisme au Canada atlantique par l'intermédiaire du Fonds pour les expériences canadiennes.

L'APECA a veillé à ce que le Canada atlantique se fasse entendre haut et fort et à ce que les activités de défense des intérêts visent stratégiquement à aider la région à se rétablir de la pandémie de COVID-19 et à tirer parti des possibilités nouvelles et émergentes. Les activités de défense des intérêts et de mobilisation ont appuyé les efforts d'aiguillage qui jumelaient les possibilités de développement économique régional au financement fédéral. Par exemple, l'APECA a mis au point une base de données sur les fournisseurs d'équipement de protection individuelle et a veillé à ce que les renseignements sur les programmes fédéraux de soutien liés à la COVID-19 soient diffusés aux intervenants du Canada atlantique, conformément aux priorités fédérales communes visant à soutenir l'économie pendant la pandémie et à appuyer les efforts de lutte contre la COVID-19.

L'APECA a placé l'industrie régionale dans une position favorable et l'a encouragée; elle a tiré parti des principales possibilités d'approvisionnement de la Garde côtière canadienne et de la défense en appliquant la Politique des retombées industrielles et technologiques (RIT) du Canada. Elle a collaboré avec des entreprises internationales d'aérospatiale et de défense pour faciliter l'engagement avec l'industrie et les établissements de recherche régionaux au moyen de demandes de capacités, de « journée de l'industrie » et d'autres outils adaptés à l'environnement actuel. L'APECA a facilité 406 réunions entre des intervenants régionaux et des entrepreneurs principaux, ce qui a permis d'obtenir environ 305,2 millions de dollars en engagements de RIT dans la région.

L'APECA a favorisé l'adoption de technologies de fabrication de pointe ainsi que les activités commerciales entre le Canada atlantique et les marchés internationaux. Par exemple :

- Sparta Manufacturing du Nouveau-Brunswick est un chef de file dans la conception de systèmes de construction, de démolition et de recyclage des déchets. L'entreprise a amélioré ses compétences en vue de l'expansion de ses marchés nationaux et internationaux et de ses activités allégées, ce qui lui a permis d'accroître ses ventes, sa rentabilité et sa durabilité dans l'économie verte.
- L'initiative Scale-Up Hub Atlanta a aidé les entreprises de technologie de l'information du Canada atlantique ayant un grand potentiel à s'orienter dans un marché complexe, mais lucratif. Elle améliorera la collaboration entre la grappe d'innovation de la Géorgie et l'écosystème du Canada atlantique.

Les entreprises investissent dans la mise au point et la commercialisation de technologies innovantes au Canada atlantique

L'APECA a aidé des entreprises à tous les stades de développement, des jeunes entreprises aux entreprises bien établies, à accélérer leur croissance et à prendre de l'expansion ainsi qu'à

accroître leur productivité et leur compétitivité sur les marchés nationaux et mondiaux. Durant la pandémie de COVID-19, cela a permis aux entreprises et organismes locaux d'adopter et de mettre au point la technologie numérique nécessaire pour protéger ou améliorer la productivité, la résilience et la compétitivité mondiale. L'Agence a aidé à la création et à la croissance d'écosystèmes régionaux inclusifs qui répondent aux besoins des entreprises et favorisent un environnement entrepreneurial, en particulier dans des secteurs clés comme l'alimentation et les océans. Les efforts de l'Agence ont permis d'accroître les investissements du secteur privé en matière de recherche et de technologies dans la région; la valeur des dépenses en R-D des entreprises bénéficiant d'un financement de l'APECA a atteint une moyenne 90,3 millions de dollars⁸ en 2018, dépassant l'objectif de 84 millions de dollars fixé par l'Agence.

L'Agence a établi des liens avec les écosystèmes de l'innovation en travaillant collectivement avec d'autres partenaires publics, privés et institutionnels, et en soutenant les jeunes entreprises. Elle a comblé les lacunes en matière de soutien aux jeunes entreprises en approuvant l'octroi de quatorze millions de dollars pour 31 projets en collaborant avec les accélérateurs et les incubateurs d'entreprises du Canada atlantique, en offrant un soutien ciblé pour favoriser la culture entrepreneuriale, en créant une chaîne de financement solide et en veillant à ce que les jeunes entreprises soient sur la voie de la mondialisation. Elle a noué des relations avec des clients, d'autres ministères et organismes fédéraux, des organismes, le milieu universitaire et des associations extérieures au gouvernement du Canada afin de mieux faire connaître les sources de financement nationales et de favoriser la croissance et l'innovation du secteur industriel au moyen d'activités de R-D. Une évaluation récente des programmes d'innovation en entreprise a révélé que les « programmes offrent certaines particularités, notamment des options de financement souples et non dilutives et des aides non financières visant à promouvoir la croissance des PME dans la région⁹ ».

L'Agence a également collaboré avec l'Office de l'énergie du Canada atlantique pour s'attaquer aux problèmes qui ont une incidence sur la compétitivité de l'industrie pétrolière et gazière de la région et pour appuyer les secteurs des technologies et de l'énergie propres. Elle a établi un partenariat avec le secteur pétrolier et gazier ainsi que le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador afin de sensibiliser les gens aux mesures nécessaires pour continuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre. En ce qui concerne l'énergie propre, l'Agence a participé à l'initiative de la boucle de l'Atlantique et à la feuille de route de l'énergie propre au Canada atlantique, un partenariat entre les gouvernements provinciaux de la région de l'Atlantique, le Québec et les ministères fédéraux pour définir une vision de la collaboration liée à l'énergie propre au cours des prochaines décennies. L'Agence a appuyé la commercialisation et l'expansion d'entreprises de technologies propres en mettant l'accent sur le renforcement des capacités commerciales en matière d'énergie propre, d'air, d'eau et de décarbonisation. En 2020-2021, l'APECA a dépensé 32,9 millions de dollars dans 183 projets pour accélérer l'adoption de technologies propres. En 2019, les exportations de technologies propres du Canada atlantique ont atteint 481 millions de dollars.

⁸ Une moyenne sur cinq ans est utilisée. Pour l'exercice 2020-2021, la période de 2014 à 2018 a été utilisée, car elle est liée aux plus récentes données disponibles de Statistique Canada.

⁹ [Rapport d'évaluation des Programmes d'innovation de l'APECA, 2020 – canada.ca](#)

Grâce à ces activités, l'APECA a soutenu la mise au point de nouvelles technologies et d'un solide écosystème de l'innovation :

- Avalon Holographics, de Terre-Neuve-et-Labrador, fait progresser sa propre technologie d'affichage diode électroluminescente organique connue sous le nom d'affichage HoloPanel, qui lui permet de répondre aux demandes des clients et de pénétrer de nouveaux marchés. En reproduisant l'expérience de l'observation d'objets réels, le dispositif d'affichage d'Avalon produit une expérience de visionnage incroyablement réaliste et agréable, sans accessoire.
- Le Centre canadien sur les changements climatiques et l'adaptation de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard a attiré une équipe de chercheurs experts grâce à son initiative de recrutement de talents, ce qui a renforcé la capacité de collaboration en R-D de son école de génie et d'écoconception et de son laboratoire de recherche sur le climat.
- Les sociétés Develop Nova Scotia, Entreprises Nouvelle-Écosse Inc. et plusieurs entreprises privées ont été en mesure d'appuyer la mise au point d'une nouvelle plateforme comportant plusieurs capteurs sous-marins pour tester des instruments marins. La plateforme permettra à de multiples organismes de mettre à l'essai simultanément des capteurs et des dispositifs marins et de réduire les coûts et les investissements nécessaires pour commercialiser de nouvelles technologies.

Les collectivités sont diversifiées sur le plan économique au Canada atlantique

En 2020-2021, l'APECA a appuyé la diversification économique des collectivités et a fait la promotion de l'inclusion de groupes comme les femmes, les nouveaux arrivants, les Autochtones, les travailleurs jeunes et âgés et les personnes en situation de handicap dans l'économie de l'Atlantique. L'APECA a largement atteint ses objectifs de diversification économique, comme en témoigne le pourcentage d'emplois professionnels, scientifiques et technologiques dans la région. Ces emplois représentaient 33,7 p. 100 de l'ensemble des emplois de l'économie du Canada atlantique en 2020, ce qui est supérieur à l'objectif de 31 p. 100¹⁰ fixé par l'Agence. Les efforts de l'Agence ont contribué à accroître l'inclusivité parmi les PME. De 2012 à 2016, les entreprises clientes de l'APECA appartenant à des femmes ont non seulement enregistré un taux de croissance de la productivité du travail supérieur à la moyenne par rapport aux entreprises clientes de l'APECA appartenant à des hommes, mais ont aussi surpassé les entreprises appartenant à des femmes d'un groupe comparable d'entreprises du Canada atlantique¹¹.

Chaque dollar investi par l'APECA dans des projets communautaires a généré 0,58 \$ en 2020-2021¹². Bien que ce montant soit inférieur à l'objectif de l'APECA, celle-ci a répondu à la demande accrue d'aide d'urgence dans les collectivités. Ces organismes communautaires avaient souvent une faible capacité de partager les coûts en raison des répercussions de la COVID-19 et étaient parfois inadmissibles à d'autres programmes d'urgence. Les investissements ont aidé à atténuer les répercussions de la pandémie, en particulier dans les collectivités rurales et éloignées dont les économies sont petites et intimement liées les unes et autres et qui dépendent souvent d'une seule industrie (p. ex. les commerces de rue principale comptent sur un grand employeur local).

¹⁰ Statistique Canada.

¹¹ Calcul de l'APECA à l'aide des dernières données disponibles de Statistique Canada.

¹² Calcul de l'APECA.

L'APECA a continué d'aider à combler les lacunes relatives à la main-d'œuvre et aux compétences et à accroître la capacité de la région d'attirer des talents internationaux et des étudiants étrangers, de garder les nouveaux arrivants ici grâce à une aide améliorée en ce qui concerne l'établissement, et de faire en sorte que les entrepreneurs immigrants exploitent des entreprises prospères et soient intégrés dans l'économie, y compris dans les régions rurales. Selon une évaluation récente, « [l]e mode d'exécution des programmes, fondé sur une présence locale et des rôles d'orientation et de rassemblement, permet à l'Agence de tenir compte de la diversité et de l'évolution des besoins économiques à l'échelle de la région. L'APECA a établi ou renforcé des liens de collaboration pour mieux répondre aux besoins concernant l'immigration, les compétences et la main-d'œuvre, et le financement¹³ ». L'Agence a joué un rôle de premier plan dans l'établissement de partenariats stratégiques avec des ministères fédéraux clés comme Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et les gouvernements provinciaux de la région de l'Atlantique, en faisant la promotion du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique.

Conformément à l'engagement de l'APECA à l'égard de la réconciliation, l'Agence a continué d'appuyer le Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones en collaborant avec des intervenants autochtones comme l'Ulnooweg Development Group, des dirigeants et des entreprises autochtones, les gouvernements provinciaux de la région de l'Atlantique et Services aux Autochtones Canada. En 2020-2021, l'Agence a dépensé 16,7 millions de dollars dans 114 projets autochtones. L'APECA a également collaboré avec ISDE à l'élaboration d'une analyse des industries et des compétences autochtones, qui a permis de trouver plus de 480 entreprises autochtones du Canada atlantique et 98 activités universitaires liées aux Autochtones (p. ex. recherche, partenariats avec des établissements d'enseignement postsecondaire).

À l'appui des programmes nationaux, l'APECA a versé 94,2 millions de dollars au réseau des CBDC et à leurs associations dans le cadre du Programme de développement des collectivités, soit 81,6 millions de dollars de plus que les niveaux de financement habituels pour 2020-2021 en raison de la COVID-19¹⁴, aux fins de distribution aux commerces de rue principale et aux détaillants des petites collectivités rurales et éloignées du Canada atlantique. Une récente évaluation nationale et horizontale du Programme de développement des collectivités^v a révélé que le programme contribuait au « renforcement des pratiques commerciales, de la croissance économique, de la création d'emplois et de la diversification des économies rurales¹⁵ ».

Des dépenses de l'APECA de plus de 462 000 \$ pour neuf projets ont soutenu des partenaires des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans le cadre de l'Initiative de développement économique de l'Agence.

¹³ Rapport d'évaluation des Programmes d'innovation de l'APECA, 2020, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/organisation/transparence/apeca-innovation-eval-2020.html>

¹⁴ Cette allocation fait partie d'un total de 99,6 millions en financement sur deux ans.

¹⁵ Évaluation horizontale du Programme de développement des collectivités, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, [https://www.ic.gc.ca/eic/site/ae-ve.nsf/vwapj/h_03899_fr.pdf/\\$file/h_03899_fr.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/ae-ve.nsf/vwapj/h_03899_fr.pdf/$file/h_03899_fr.pdf)

L'APECA a aidé les collectivités à se diversifier, a appuyé les femmes entrepreneures et a permis à ses partenaires d'attirer et de garder des talents qualifiés du monde entier au Canada atlantique :

- L'Epekwitk Assembly of Councils a élaboré et mis en œuvre un plan de développement économique autochtone pour la communauté mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard.
- Les programmes FutureNB, Avenir NB (pour les francophones) et Future Wabanaki (pour les peuples autochtones) du Nouveau-Brunswick ont favorisé des occasions d'apprentissage par l'expérience significatives et inclusives auprès des employeurs.

Analyse comparative entre les sexes plus

Tous les programmes de l'APECA ont été offerts de façon inclusive pour appuyer les groupes sous-représentés dans l'économie du Canada atlantique et parmi ses entrepreneurs, notamment les immigrants, les Autochtones et les femmes. Des programmes ciblés comme le Fonds pour l'écosystème du Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires continuent à mettre l'accent sur des membres importants du milieu des affaires. La pandémie de COVID-19 a touché certains groupes et certaines régions plus durement que d'autres. Elle a fait ressortir des préjugés systémiques dans l'économie et la main-d'œuvre. L'APECA a élargi sa clientèle traditionnelle à l'aide du FARR afin d'appuyer les PME où les femmes, les immigrants, les jeunes, les Autochtones et d'autres groupes sous-représentés étaient présents. Cela a permis à l'APECA d'œuvrer dans de nouveaux secteurs, comme la vente au détail, et d'offrir de nouveaux types de soutien comme les liquidités.

L'APECA a continué d'intégrer l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) à ses analyses liées aux nouvelles initiatives, aux évaluations des programmes, aux données et aux mécanismes de présentation de rapports – y compris les ententes conclues avec Statistique Canada visant des données désagrégées – et la sensibilisation à l'échelle de l'Agence pour mettre en évidence les avantages économiques de l'inclusivité.

Expérimentation

L'APECA a mis en œuvre le projet pilote d'accélérateur des technologies numériques pour aider les PME axées sur la croissance à améliorer leur adoption des technologies numériques en mettant en œuvre des projets à retombées rapides pour les faire cheminer dans la transformation numérique. L'Agence a offert un soutien pour l'embauche d'experts en évaluation numérique et en élaboration de stratégies, et pour la mise en œuvre de petits projets numériques, ce qui a entraîné un rendement rapide du capital investi et a servi de fondement à d'autres investissements tout au long du projet d'adoption de technologies numériques.

Programme de développement durable à l'horizon 2030

L'APECA contribue aux efforts du gouvernement du Canada visant à créer de bons emplois et à stimuler les possibilités économiques grâce à la croissance propre, à l'énergie propre et à un gouvernement à faibles émissions de carbone. L'Agence appuie la croissance propre en investissant dans la transition vers l'économie verte et en appuyant des initiatives comme l'atténuation des gaz à effet de serre, la mise au point et l'adoption de produits de technologies propres, ainsi que la transformation et l'adaptation écologiques des PME. Ensemble, ces activités font progresser les objectifs de développement durable 7 (énergie propre et d'un coût abordable),

8 (travail décent et croissance économique), 9 (industrie, innovation et infrastructure) et 12 (consommation et production responsables).

Résultats atteints

Résultats ministériels	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2018 2019	Résultats réels 2019 2020	Résultats réels 2020 2021
Les collectivités sont diversifiées sur le plan économique au Canada atlantique	Pourcentage de PME appartenant majoritairement à des femmes, à des Autochtones, à des jeunes, à des membres de minorités visibles et à des personnes handicapées au Canada atlantique	17 % (femmes) 1 % (Autochtones) 10,5 % (jeunes) 4 % (membres de minorités visibles) 0,3 % (personnes handicapées)	31 mars 2020	17,1 % (femmes) 1,1% (Autochtones) 10,6 % (jeunes) 4,5 % (membres de minorités visibles) 0,3 % (personnes handicapées) (2017) ¹⁶	17,1 % (femmes) 1,1 % (Autochtones) 10,6 % (jeunes) 4,5 % (membres de minorités visibles) 0,3 % (personnes handicapées) (2017) ¹⁶	17,1 % (femmes) 1,1 % (Autochtones) 10,6 % (jeunes) 4,5 % (membres de minorités visibles) 0,3 % (personnes handicapées) (2017) ¹⁶
	Pourcentage de postes professionnels, scientifiques et technologiques dans l'économie du Canada atlantique	31 %	31 mars 2020	32 % (2018)	31,8 % (2019)	33,7 % (2020)
	Effet de levier par dollar investi par l'APECA dans des projets communautaires	1,20 \$ par dollar investi par l'APECA au Canada atlantique	31 mars 2020	1,32 \$	1,00 \$	0,58 \$
Les entreprises investissent dans la mise au point et la commercialisation de technologies innovantes au Canada atlantique	Valeur des dépenses en R-D (en dollars) des entreprises qui reçoivent des fonds par l'intermédiaire des programmes de l'APECA	84 millions de dollars	31 mars 2020	86,7 millions de dollars (2012-2016) ¹⁷	85,3 millions de dollars (2013-2017) ¹⁷	90,3 millions de dollars (2014-2018) ¹⁷

¹⁶ Ces chiffres représentent les données les plus récentes de Statistique Canada au moment de la rédaction du présent document. Les données de Statistique Canada peuvent avoir été modifiées depuis que ce rapport a été rédigé.

¹⁷ Une moyenne sur cinq ans est utilisée.

	Pourcentage d'entreprises qui collaborent avec des établissements d'enseignement supérieur au Canada atlantique	18 %	31 mars 2020	18 % (2017) ¹⁶	18 % (2017) ¹⁶	16,9 % (2019)
Les entreprises sont innovantes et en croissance au Canada atlantique	Nombre d'entreprises à forte croissance au Canada atlantique	600	31 mars 2020	610 (2016) ¹⁶	620 (2017) ¹⁶	590 (2018) ¹⁶
	Valeur des exportations de biens (en dollars) du Canada atlantique	24 milliards de dollars	31 mars 2020	26,4 milliards de dollars	28,7 milliards de dollars	23,9 milliards de dollars
	Valeur des exportations de technologies propres (en dollars) du Canada atlantique	Non disponible	31 mars 2021	450 millions de dollars (2017)	493 millions de dollars (2018) ¹⁸	481 millions de dollars (2019) ¹⁸
	Taux de croissance du chiffre d'affaires des entreprises qui reçoivent du soutien par l'intermédiaire des programmes de l'APECA	8 %	31 mars 2021	7,2 % (2012-2016) ¹⁷	9,2 % (2013-2017) ¹⁷	8,2 % (2014-2019, excl. 2018) ¹⁷

¹⁸ Total préliminaire de Statistique Canada. Il s'agit des technologies propres exportées par les entreprises de tous les secteurs.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2020 2021	Dépenses prévues 2020 2021	Autorisations totales pouvant être utilisées 2020 2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2020 2021	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2020 2021
274 054 608	274 054 608	560 929 143	545 036 957	270 982 349

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020 2021	Nombre d'équivalents temps plein réels 2020 2021	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2020 2021
381	383	2

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de l'APECA sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{vi}.

Services internes

Description

On entend par services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les Services internes désignent les activités et les ressources des dix catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les dix catégories de services sont :

- ▶ services de gestion des acquisitions;
- ▶ services de communication;
- ▶ services de gestion des finances;
- ▶ services de gestion des ressources humaines;
- ▶ services de gestion de l'information;
- ▶ services des technologies de l'information;
- ▶ services juridiques;
- ▶ services de gestion du matériel;
- ▶ services de gestion et de surveillance;
- ▶ services de gestion des biens.

Résultats

L'APECA a favorisé le bien-être en milieu de travail en continuant à favoriser un milieu de travail sain, respectueux, accessible et inclusif.

En 2020-2021, le Comité de la COVID-19 de l'APECA a maintenu son accent sur la santé, la sécurité et la mobilisation continue des employés pendant leur transition vers le travail à domicile, afin de réaliser le mandat de l'Agence et d'appuyer les efforts du gouvernement visant à aider les Canadiennes et les Canadiens touchés par la pandémie.

L'Agence a accordé une grande priorité à l'établissement d'un effectif inclusif, notamment en créant le Bureau de l'inclusion, de l'équité et de la lutte contre le racisme, et en réalisant d'importants progrès durant la première année du Plan d'action pluriannuel sur l'équité en matière d'emploi, l'inclusion et la lutte contre le racisme. À noter, l'APECA a mis en œuvre des séances de dialogue interne sur « la diversité, l'inclusion, la compétence, l'excellence » qui ont été offertes aux cadres supérieurs de l'APECA et aux employés, ainsi qu'à d'autres ministères gouvernementaux et partenaires. Le nouveau programme d'intégration a aussi été mis en œuvre, avec un accent particulier sur l'accueil des nouveaux employés dans la culture de milieu de travail inclusif de l'APECA.

L'Agence a progressé dans la réalisation de son Plan d'action intégré en matière de langues officielles 2019-2022, en accordant une attention particulière à l'évaluation et à la surveillance de ses programmes et services actuels et nouveaux, étant donné les besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Après l'adoption du projet de loi C-65, l'Agence a également mis en œuvre son programme de prévention du harcèlement et de la violence. L'APECA continue à déployer des efforts en vue de

la mise en œuvre de la politique et des lignes directrices connexes afin d'assurer un espace sécuritaire où les employés peuvent signaler et résoudre tout incident.

L'APECA a mis en œuvre plusieurs initiatives de gestion de l'information et de technologies de l'information à l'appui d'un effectif éloigné pendant la pandémie. Ces initiatives s'harmonisent avec le Plan stratégique des opérations numériques du gouvernement du Canada de 2021 à 2024 et serviront bien l'Agence après la pandémie. Parmi les initiatives mises en œuvre, mentionnons plusieurs mises à niveau de l'infrastructure de réseau pour améliorer le rendement et le déploiement de Microsoft Teams. En fait, l'APECA a été l'un des six ministères éclairés à migrer son système de courriel vers la plateforme infonuagique de Microsoft, et l'Agence continue d'étudier les possibilités de migrer ses systèmes vers des solutions en nuage. Elle a offert des séances de formation sur les outils visant à améliorer la productivité des employés, en plus de mener des exercices pour augmenter la sensibilisation des employés aux risques liés à la cybersécurité. Les travaux liés au nouveau système de gestion des programmes de subventions et de contributions de l'APECA, qui doit être lancé en 2022, se sont poursuivis.

L'APECA a terminé la modernisation du milieu de travail du gouvernement du Canada au bureau régional du Nouveau-Brunswick, offrant un espace ouvert, moderne, souple et collaboratif à son effectif agile.

L'APECA a mis en œuvre des initiatives organisationnelles visant à renforcer et à accroître l'efficacité de la prestation des services et des programmes. Par exemple, l'Agence a amélioré sa capacité de planification et de prévision financières en lançant des tableaux de bord financiers ministériels et en simplifiant davantage les processus liés à la passation de marchés de services, à l'achat de biens, à la délégation, aux approbations de voyages et d'accueil ainsi qu'aux contrôles internes.

À l'appui de la reddition de comptes et de la prise de décisions fondées sur des données probantes, l'APECA a continué d'accorder une grande importance aux résultats et aux répercussions grâce à la mesure continue du rendement, à l'évaluation et à l'analyse de ses programmes et services. En 2020-2021, l'Agence a effectué une évaluation de ses programmes de croissance des entreprises et de commerce et d'investissement¹⁹.

L'APECA a veillé à ce que ses activités clés et ses ressources budgétaires demeurent conformes aux priorités du gouvernement du Canada et au mandat de l'Agence. Pour ce faire, elle a intégré des considérations liées aux ressources humaines, à la gestion financière, à la gestion des risques, à la mesure du rendement et à l'évaluation dans ses processus de planification et de prise de décisions.

¹⁹ Rapport d'évaluation des programmes d'innovation de l'APECA, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/organisation/transparence/apeca-innovation-eval-2020.html>

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2020 2021	Dépenses prévues 2020 2021	Autorisations totales pouvant être utilisées 2020 2021	Dépenses réelles (autorisations utilisées) * 2020 2021	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2020 2021
26 961 156	26 961 156	29 726 077	30 008 659	3 047 503

Ressources humaines (équivalents temps plein)

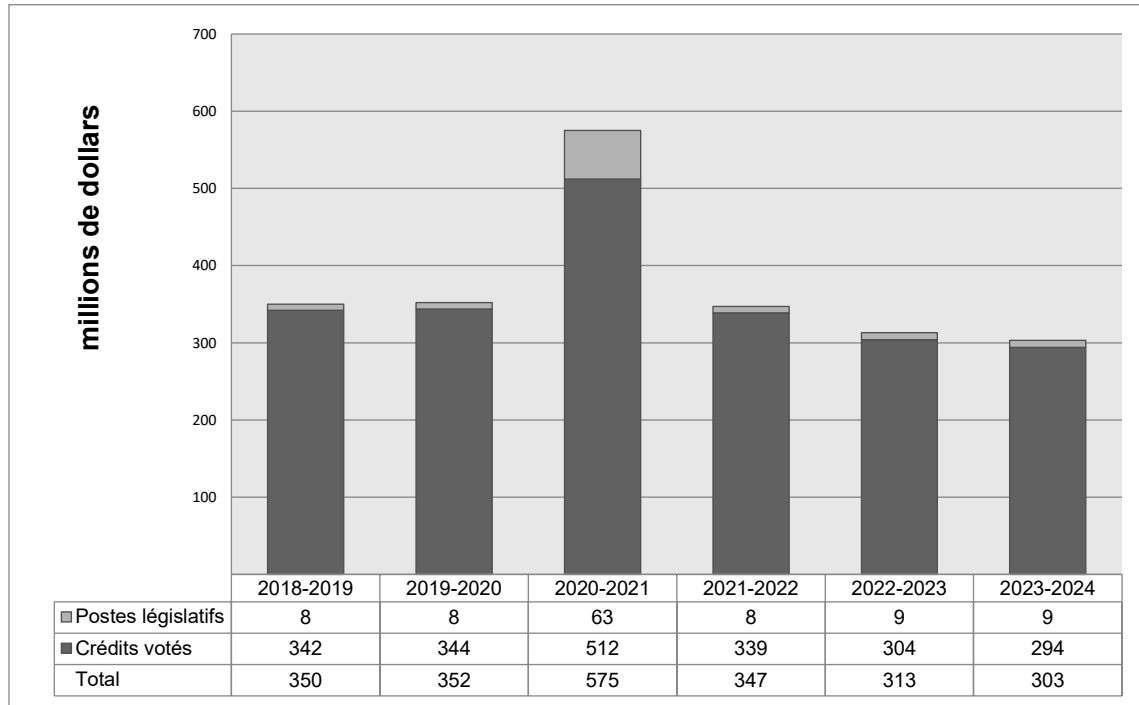
Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020 2021	Nombre d'équivalents temps plein réels 2020 2021	Écart (nombre d'équivalents temps plein réels moins nombre d'équivalents temps plein prévus) 2020 2021
196	201	5

Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines

Dépenses réelles

Graphique des tendances relatives aux dépenses de l'Agence

Le graphique qui suit présente les dépenses prévues (votées et législatives) au fil du temps.



Dépenses réelles : 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021. Dépenses prévues : 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024.

Sont exclus des dépenses prévues pour 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 les montants liés à la COVID-19 prévus dans le budget de 2021 et les montants excédentaires liés à la perception de contributions remboursables parce que les décisions sur le montant excédentaire des recouvrements qui peuvent être réinvestis par l'Agence sont prises plus tard dans le cycle financier.

En 2020-2021, les dépenses de l'Agence ont augmenté de 223,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des changements suivants aux autorisations :

- une augmentation de 201 millions de dollars liée au financement temporaire du Fonds d'aide et de relance régionale, dont :
 - 77,9 millions de dollars pour appuyer les PME conformément au Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19;

- 52,3 millions de dollars pour appuyer le Réseau de développement des collectivités conformément au Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19;
- 31 millions de dollars pour appuyer les PME en vertu de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*;
- 20,3 millions de dollars annoncés dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020 pour appuyer le Réseau de développement des collectivités;
- 10,5 millions de dollars annoncés dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020 pour appuyer les PME;
- neuf millions de dollars pour soutenir le Réseau de développement des collectivités conformément à la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*;
- une augmentation de 35,9 millions de dollars liée au financement temporaire du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer, dont :
 - 21,6 millions de dollars conformément au Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19;
 - 14,3 millions de dollars en vertu de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*;
- une augmentation de 8,1 millions de dollars liée au financement temporaire annoncé dans le budget de 2019 pour le fonds d'infrastructure de l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon;
- une augmentation de 2,6 millions de dollars liée au financement temporaire annoncé dans le budget de 2019 pour le lancement d'une stratégie fédérale pour l'emploi et le tourisme;
- une augmentation de 2,1 millions de dollars en affectations de rémunération découlant des conventions collectives révisées;
- une augmentation de 1,1 million de dollars pour le financement temporaire du Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat;
- une augmentation de 0,3 million de dollars liée au financement temporaire annoncé le 9 septembre 2020 par le premier ministre du Canada relativement au Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires;
- une diminution de 12,5 millions de dollars liée à un report de fonds en 2019-2020 en raison de retards dans les projets ou la passation de marchés;
- une diminution de 6,8 millions de dollars liée à l'expiration du financement temporaire du Programme CERI – Soutien aux PME utilisatrices d'acier et d'aluminium;
- une diminution de 3,4 millions de dollars des montants excédentaires des recouvrements liés au réinvestissement des contributions remboursables;
- une diminution de 2,5 millions de dollars liée au financement temporaire transféré à Ressources naturelles Canada pour protéger les emplois dans le secteur forestier de l'est du Canada, comme il a été annoncé dans le budget de 2018;
- divers rajustements en raison de variations survenues dans le cours normal des activités.

La diminution de 228,2 millions de dollars des dépenses prévues de 2020-2021 à 2021-2022 est principalement attribuable à ce qui suit :

- le retour au niveau normal des dépenses avant 2020-2021, à l'exclusion des initiatives du budget de 2021, et l'incapacité d'inclure les montants excédentaires des recouvrements liés

au réinvestissement des contributions remboursables, comme il est expliqué dans la note sous le graphique ci-dessus.

La diminution de 34,2 millions de dollars des dépenses prévues de 2021-2022 à 2022-2023 est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une diminution totale de 41,6 millions de dollars due à :
 - 31,1 millions de dollars liés à la conclusion du financement temporaire annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020 pour l'Initiative du transport aérien régional;
 - 10,5 millions de dollars liés à un report de fonds en raison de retards dans les projets ou la passation de marchés.
- Cette diminution est compensée par une augmentation de 7,4 millions de dollars attribuable à la conclusion du financement transféré à Ressources naturelles Canada pour la protection des emplois dans le secteur forestier de l'est du Canada, comme il a été annoncé dans le budget de 2018.

La diminution de 9,6 millions de dollars des dépenses prévues de 2022-2023 à 2023-2024 est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une diminution de 9,3 millions de dollars due à la conclusion du financement temporaire annoncé dans le budget de 2018 à l'appui des mesures prises dans le cadre du Programme CERI : agences de développement régional;
- une diminution de 0,3 million de dollars pour le volet national du Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat.

Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et Services internes	Budget principal des dépenses		Dépenses prévues		Dépenses prévues		Dépenses prévues		Autorisations totales pouvant être utilisées		Dépenses réelles (autorisations utilisées)		Dépenses réelles (autorisations utilisées)		Dépenses réelles (autorisations utilisées)	
	2020	2021	2020	2021	2021	2022	2022	2023	2020	2021	2018	2019	2019	2020	2020	2021
Développement économique au Canada atlantique	274 054 608	274 054 608	274 054 608	319 416 160	285 340 452	560 929 143	323 354 426	324 518 205	545 036 957							
Total partiel	274 054 608	274 054 608	274 054 608	319 416 160	285 340 452	560 929 143	323 354 426	324 518 205	545 036 957							
Services internes	26 961 156	26 961 156	26 961 156	27 420 904	27 255 430	29 726 077	26 243 126	27 141 436	30 008 659							
Total	301 015 764	301 015 764	301 015 764	346 837 064	312 595 882	590 655 220	349 597 552	351 659 641	575 045 616							

Pour 2020-2021, les dépenses prévues de 301 millions de dollars ont augmenté de 289,6 millions de dollars, ce qui a donné des autorisations totales disponibles de 590,6 millions de dollars. Cela s'explique par les autorisations supplémentaires suivantes reçues au cours de l'exercice :

- 201 millions de dollars liés au financement temporaire du Fonds d'aide et de relance régionale, dont :
 - 77,9 millions de dollars pour appuyer les PME conformément au Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19;
 - 52,3 millions de dollars pour appuyer le Réseau de développement des collectivités conformément au Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19;
 - 31 millions de dollars pour appuyer les PME en vertu de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*;
 - 20,3 millions de dollars annoncés dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020 pour appuyer le Réseau de développement des collectivités;
 - 10,5 millions de dollars annoncés dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020 pour appuyer les PME;
 - neuf millions de dollars pour soutenir le Réseau de développement des collectivités en application de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*;
- 35,9 millions de dollars liés au financement temporaire du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer, dont :
 - 21,6 millions de dollars conformément au Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19;
 - 14,3 millions de dollars conformément à la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*;

- 24,1 millions de dollars liés à la perception de contributions remboursables. Il s'agit d'un rajustement annuel requis pour tenir compte des recouvrements dépassant le montant de base inclus dans les niveaux de référence de l'APECA;
- dix millions de dollars liés au financement temporaire annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020 pour l'Initiative du transport aérien régional;
- 8,9 millions de dollars liés au financement temporaire annoncé dans le budget de 2019 pour le Fonds d'infrastructure de l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon;
- 3,3 millions de dollars liés au financement temporaire à l'appui du Forum d'Halifax sur la sécurité internationale. (L'APECA continue à jouer son rôle d'organisme de prestation avec un transfert de fonds du ministère de la Défense nationale pour l'initiative annuelle);
- 2,7 millions de dollars liés au report du budget de fonctionnement de 2019-2020;
- 2,1 millions de dollars en affectations de rémunération découlant des conventions collectives révisées;
- 1,1 million de dollars liés au financement temporaire du Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat;
- 0,3 million de dollars liés au financement temporaire annoncé le 9 septembre 2020 par le premier ministre du Canada relativement au Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires;
- 0,2 million de dollars en rajustements divers.

Sur les autorisations totales de 590,6 millions de dollars pour 2020-2021, les dépenses réelles se sont élevées à 575 millions de dollars. Cela a donné un surplus de 15,6 millions de dollars. De ce montant, 2,9 millions de dollars ont été reportés dans le budget de fonctionnement de l'Agence, 10,9 millions de dollars ont été reportés en raison de retards dans les projets et la passation de marchés, 0,7 million de dollars ont été mis de côté pour aider à compenser les pressions futures que devraient exercer les vacances à payer en raison du report du paiement automatique des heures de vacances excédentaires; et le solde représente des crédits inutilisés.

Ressources humaines réelles

Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les Services internes

Responsabilités essentielles et Services internes	2018 2019 Équivalents temps plein réels	2019 2020 Équivalents temps plein réels	Nombre d équivalents temps plein prévus 2020 2021	Équivalents temps plein réels 2020 2021	Nombre d équivalents temps plein prévus 2021 2022	Nombre d équivalents temps plein prévus 2022 2023
Développement économique au Canada atlantique	378	378	381	383	394	386
Total partiel	378	378	381	383	394	386
Services internes	194	197	196	201	199	198
Total	572	575	577	584	593	584

Les niveaux de ressources humaines à l'APECA montrent une augmentation à compter de 2020-2021 qui correspond aux ressources humaines supplémentaires requises pour appuyer les efforts déployés par le gouvernement du Canada et l'APECA afin de mettre en œuvre efficacement les mesures d'urgence liées à la COVID-19. La situation se normalise à compter de l'exercice 2023-2024 et les fluctuations restantes cadrent avec le rajustement des ressources humaines pour appuyer les priorités, les projets et les nouvelles initiatives temporaires. L'Agence continuera d'obtenir ses résultats en affectant ses ressources humaines de façon à mieux promouvoir ses priorités et ses programmes.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les dépenses votées et les dépenses législatives de l'APECA, consulter les [Comptes publics du Canada de 2020-2021](#)^{vii}.

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses de l'APECA avec les activités et dépenses du gouvernement du Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{viii}.

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers (non audités) de l'APECA pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 se trouvent sur le [site Web de l'Agence](#).^{ix}

Faits saillants des états financiers

État condensé des opérations (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats prévus* 2020 2021	Résultats réels 2020 2021	Résultats réels 2019 2020	Écart (résultats réels de 2020 2021 moins résultats prévus de 2020 2021)	Écart (résultats réels de 2020 2021 moins résultats réels de 2019 2020)
Total des charges	245 390 294	371 479 101	268 888 565	126 088 807	102 590 536
Total des revenus	17 058	20 071	20 204	3 013	(133)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	245 373 236	371 459 030	268 868 361	126 085 794	102 590 669

Les dépenses totales réelles se sont élevées à 371,5 millions de dollars au cours de l'exercice 2020-2021, soit une augmentation de 102,6 millions de dollars (38,2 p. 100) par rapport à 2019-2020.

L'augmentation s'explique principalement par une hausse de 101 millions de dollars des dépenses au titre des paiements de transfert. L'Agence a reçu un financement supplémentaire visant à atténuer les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19.

Des dépenses totales de 371,5 millions de dollars, 339,4 millions de dollars (91,4 p. 100) ont été affectés au développement économique au Canada atlantique, tandis que 32,1 millions de dollars (8,6 p. 100) ont été consacrés aux Services internes.

État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2021 (en dollars)

Renseignements financiers	2020 2021	2019 2020	Écart (2020 2021 moins 2019 2020)
Total des passifs nets	48 988 928	36 445 355	12 543 573
Total des actifs financiers nets	40 432 814	28 606 693	11 826 121
Dette nette de l'Agence	8 556 114	7 838 662	717 452
Total des actifs non financiers	3 060 056	2 184 920	875 136
Situation financière nette de l'Agence	(5 496 058)	(5 653 742)	157 684

Le total des passifs nets s'élevait à 49 millions de dollars à la fin de l'exercice 2020-2021, ce qui représente une augmentation de 12,5 millions de dollars (34,4 p. 100) par rapport à l'exercice 2019-2020. L'augmentation découle d'une hausse des comptes créditeurs. En 2019-2020, les comptes créditeurs de l'Agence et les charges à payer étaient considérablement à la baisse dû aux efforts intensifiés pour émettre des paiements avant la fin de l'année en réponse à l'écllosion initiale de la COVID-19. De tels efforts n'étaient pas requis en 2020-2021.

Le total des actifs financiers nets s'élevait à 40,4 millions de dollars à la fin de l'exercice 2020-2021, soit une augmentation de 11,8 millions de dollars (41,3 p. 100) par rapport au total de 2019-2020. Les actifs sont principalement constitués par le « montant à recevoir du Trésor » (40,3 millions de dollars), qui est utilisé par l'Agence pour s'acquitter de ses passifs. Le « montant à recevoir du Trésor » est un compte qui ressent directement les effets des comptes créditeurs de l'Agence et des charges à payer, et il est la cause de l'augmentation des actifs financiers nets.

Le total des actifs non financiers s'élevait à 3,1 millions de dollars à la fin de l'exercice 2020-2021, soit une augmentation de 0,9 million de dollars (40,1 p. 100) par rapport au total de 2019-2020. L'augmentation est principalement attribuable aux travaux en cours liés au système de gestion des programmes de subventions et de contributions.

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée

Administrateur général : Francis P. McGuire, président

Portefeuille ministériel : Innovation, Sciences et Développement économique

Instrument habilitant : Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R.C. (1985), ch. 41 (4^e suppl.), aussi appelée *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*. Consulter le [site Web du ministère de la Justice du Canada](#)^x pour obtenir plus d'information.

Année d'incorporation ou de création : 1987

Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons

La section « Raison d'être, mandat et rôle : Qui nous sommes et ce que nous faisons » est accessible sur le [site Web de l'APECA](#).

Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du ministère, consulter la [lettre de mandat de la ministre](#).^{xi}

Contexte opérationnel

Des renseignements sur le contexte opérationnel sont accessibles sur le [site Web de l'APECA](#).^{xii}

Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de l'APECA pour 2020-2021 sont illustrés ci-dessous.

Cadre ministériel des résultats	Responsabilité essentielle : Développement économique au Canada atlantique		Services internes	
	Résultat ministériel : Les collectivités sont diversifiées sur le plan économique au Canada atlantique	Indicateur : Pourcentage de PME appartenant majoritairement à des femmes, à des Autochtones, à des jeunes, à des membres de minorités visibles et à des personnes handicapées au Canada atlantique		
		Indicateur : Pourcentage de postes professionnels, scientifiques et technologiques dans l'économie du Canada atlantique		
		Indicateur : Effet de levier par dollar investi par l'APECA dans des projets communautaires		
	Résultat ministériel : Les entreprises investissent dans la mise au point et la commercialisation de technologies innovantes au Canada atlantique	Indicateur : Valeur des dépenses en R-D (en dollars) des entreprises qui reçoivent des fonds par l'entremise des programmes de l'APECA		
		Indicateur : Pourcentage d'entreprises qui collaborent avec des établissements d'enseignement supérieur au Canada atlantique		
	Résultat ministériel : Les entreprises sont innovantes et en croissance au Canada atlantique	Indicateur : Nombre d'entreprises à forte croissance au Canada atlantique		
		Indicateur : Valeur des exportations de biens (en dollars) du Canada atlantique		
		Indicateur : Valeur des exportations de technologies propres (en dollars) du Canada atlantique		
		Indicateur : Taux de croissance du chiffre d'affaires des entreprises qui reçoivent du soutien par l'intermédiaire des programmes de l'APECA		
	Répertoire des programmes	Programme : Collectivités inclusives		
		Programme : Collectivités diversifiées		
Programme : Recherche-développement et commercialisation				
Programme : Écosystème d'innovation				
Programme : Croissance des entreprises				
Programme : Commerce et investissement				
Programme : Recherche stratégique et mobilisation				

Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de l'APECA sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{xiii}.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web de l'APECA :

- ▶ [Rapports sur les achats écologiques^{xiv}](#)
- ▶ [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert^{xv}](#)
- ▶ [Analyse comparative entre les sexes plus^{xvi}](#)

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales^{xvii}](#). Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes, ainsi qu'aux évaluations et à l'ACS+ reliées aux dépenses fiscales.

Coordonnées de l'organisation

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Case postale 6051
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 9J8
Adresse de courriel :
644, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1E2

Renseignements généraux : 506-851-2271
Sans frais (au Canada et aux États-Unis) : 1-800-561-7862
Télécopieur : 506-851-7403
Télécopieur sécurisé : 506-857-1301
ATS : 1-877-456-6500
Accès à l'information et protection des renseignements personnels : 506-851-2271
<https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique.html>^{xviii}

Annexe : définitions

crédit (*appropriation*)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (*budgetary expenditures*)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

responsabilité essentielle (*core responsibility*)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

plan ministériel (*Departmental Plan*)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (*departmental priority*)

Plan ou projet qu'un ministère a choisi de cibler et dont il rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

résultat ministériel (*departmental result*)

Une conséquence ou un résultat qu'un ministère cherche à atteindre. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.

indicateur de résultat ministériel (*departmental result indicator*)

Une mesure quantitative du progrès réalisé par rapport à un résultat ministériel.

cadre ministériel des résultats (*departmental results framework*)

Un cadre qui relie les responsabilités essentielles du ministère à ses résultats ministériels et à ses indicateurs de résultats ministériels.

rapport sur les résultats ministériels (*Departmental Results Report*)

Rapport d'un ministère qui présente les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

expérimentation (*experimentation*)

La tenue d'activités visant à étudier, à mettre à l'essai et à comparer les effets et les répercussions de politiques et d'interventions afin d'étayer la prise de décisions fondée sur des éléments probants, et à améliorer les résultats pour les Canadiens en apprenant ce qui fonctionne, pour qui et dans quelles circonstances. L'expérimentation est liée à l'innovation (l'essai de nouvelles approches), mais en est différente, car elle comporte une comparaison rigoureuse des résultats. À titre d'exemple, le fait d'utiliser un nouveau site Web pour communiquer avec les Canadiens peut être un cas d'innovation; le fait de conduire des essais systématiques du nouveau site Web par rapport aux outils existants de sensibilisation ou un ancien site Web pour voir celui qui permet une mobilisation plus efficace est une expérimentation.

équivalent temps plein (*full-time equivalent*)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (*gender-based analysis plus [GBA+]*)

Processus analytique utilisé pour évaluer l'effet des politiques, des programmes et des services sur divers groupes de femmes, d'hommes et de personnes allosexuelles en fonction de multiples facteurs, notamment la race, l'ethnie, la religion, l'âge et l'incapacité physique ou mentale.

priorités pangouvernementales (*government-wide priorities*)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2019-2020, les thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2019 (c'est-à-dire lutter contre les changements climatiques, renforcer la classe moyenne, parcourir le chemin de la réconciliation, assurer la santé et la sécurité des Canadiens et placer le Canada en position favorable pour assurer sa réussite dans un monde incertain.

initiative horizontale (*horizontal initiative*)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

dépenses non budgétaires (*non-budgetary expenditures*)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

rendement (*performance*)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

indicateur de rendement (*performance indicator*)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

production de rapports sur le rendement (*performance reporting*)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

plan (*plan*)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

dépenses prévues (*planned spending*)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

programme (*program*)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

répertoire des programmes (*program Inventory*)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

résultat (*result*)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

dépenses législatives (*statutory expenditures*)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

cible (*target*)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

dépenses votées (*voted expenditures*)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Notes en fin d'ouvrage

ⁱ Agence de promotion économique du Canada atlantique, Fonds d'aide et de relance régionale (FARR), <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/campagnes/covid19/farr.html>

ⁱⁱ Agence de promotion économique du Canada atlantique, Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/campagnes/covid19/fcspm.html>

ⁱⁱⁱ Agence de promotion économique du Canada atlantique, Initiative du transport aérien régional, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/campagnes/covid19/itar.html>

^{iv} Agence de promotion économique du Canada atlantique, Croissance économique régionale par l'innovation, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/services/ceci.html>

^v Innovation, Sciences et Développement économique Canada, Évaluation horizontale du programme de développement des collectivités rapport d'évaluation, [https://fednor.gc.ca/eic/site/ae-ve.nsf/vwapj/h_03899_fr.pdf/\\$file/h_03899_fr.pdf](https://fednor.gc.ca/eic/site/ae-ve.nsf/vwapj/h_03899_fr.pdf/$file/h_03899_fr.pdf)

^{vi} Infobase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>

^{vii} Comptes publics du Canada, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>

^{viii} Infobase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>

^{ix} Agence de promotion économique du Canada atlantique, États financiers, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/organisation/transparence/rrm-2020-2021-etats-fin.html>

^x Gouvernement du Canada, site Web de la législation (Justice), <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/G-5.7/page-1.html>

^{xi} Lettre de mandat de la ministre du Développement économique et des Langues officielles, <https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/lettre-de-mandat-de-la-ministre-du-developpement-economique-et-des-langues>

^{xii} Agence de promotion économique du Canada atlantique, Contexte opérationnel, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/organisation/transparence/rrm-2020-2021-contextop.html>

^{xiii} Infobase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start>

^{xiv} Agence de promotion économique du Canada atlantique, Rapport sur les achats écologiques, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/organisation/transparence/rrm-2020-2021-achatseco.html>

^{xv} Agence de promotion économique du Canada atlantique, Renseignements sur les Programmes de paiements de transfert, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/organisation/transparence/rrm-2020-2021-ppt.html>

^{xvi} Agence de promotion économique du Canada atlantique, Analyse comparative sur les sexes plus, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/organisation/transparence/rrm-2020-2021-acs.html>

^{xvii} Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/dépenses-fiscales.html>

^{xviii} Agence de promotion économique du Canada atlantique, <https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique.html>